

ENDURO

REGLEMENT PARTICULIER 2025 ENDURO



MOTO-CLUB: MOTOR CLUB LIMOUSIN

N° D'ÉPREUVE FFM: 31

E-MAIL: contacts@motorclublimousin.com

DATE: 09 mars 2025

TÉLÉPHONE: 06.83.62.95.77

LIEU: NEDDE (87)

ORGANISATEUR TECHNIQUE: MOTOR CLUB LIMOUSIN

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BARRAUD Francis	Licence: 003006
Président du Jury ou Arbitre*	DECOUT Delphine	Licence: 197143
Membre du Jury	SABOTIER Marylène	Licence: 021649
Membre du Jury	VALLE Guillaume	Licence: 243488
Commissaire technique responsable	LEGUET Jean Christophe	Licence: 244235
Responsable du chronométrage	GUERIN Gérard	Licence: 337644

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	ÂGE MINI	ÂGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
LIGUE 1 E1	16		125-2tps/250-4tps	80€ (+15€ après le 25 fev 25)
LIGUE 1 E2	16		125 à 250-2tps/de 250 à 450-4tps	80€ (+15€ après le 25 fev 25)
LIGUE 1 E3	16		+250-2tps/+450-4tps	80€ (+15€ après le 25 fev 25)
LIGUE 1 JUNIOR	16	22	Open/-23ans 1er janv année	80€ (+15€ après le 25 fev 25)
LIGUE 1 ESPOIR	16	20	125/-21ans 1er janv année	80€ (+15€ après le 25 fev 25)
LIGUE 2 N1	16		125-2tps/250-4tps	80€ (+15€ après le 25 fev 25)
LIGUE 2 N2	16		125 à 250-2tps/de 250 à 450-4tps	80€ (+15€ après le 25 fev 25)
LIGUE 2 N3	16		+250-2tps/+450-4tps	80€ (+15€ après le 25 fev 25)
LIGUE 2	16/+37/+47		Féminines/vétérans/super vétér	80€ (+15€ après le 25 fev 25)
LIGUE 3	14		50cc(-18ans)/Open	63€ (+15€ après le 25 fev 25)

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition) ;
- son permis de conduire ou BSR si le parcours emprunte des voies ouvertes à la circulation publique
- la carte grise et l'assurance du véhicule si le parcours emprunte des voies ouvertes à la circulation publique.

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- son(s) machine(s) ;
- son équipement : obligatoire : casque homologué aux normes FIM, vêtement en cuir ou matière équivalente, gants, bottes ; fortement recommandé : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **OSTYN Emmanuel**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche **clinique Chenieux**

Nombre d'ambulance(s) **2 de 1er s**

Temps de trajet (en min) **60 min**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Caractéristiques : Longueur de la boucle **81kms env** Distance journalière **243 kms environ**

NOMBRE DE SPÉCIALE ISI :

- De type Banderolée (MX) **2** Longueur(s) **5kms chacune environ**
- De type Enduro (en ligne) Longueur(s)
- De type X-Trem Longueur(s)

Un départ de spéciale en groupe (un par journée de course maximum) est-il prévu ? oui non

Les parcours de liaison empruntent-ils des voies ouvertes à la circulation publique ? oui non

NOMBRE DE PARTICIPANTS

400

(maximum 7 par km)



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **03 décembre 2024**

MOTO CLUB LIMOUSIN
60 Rue du Pont Etival
67000 LIMOGES

VISA DE LA LIGUE

DATE: **07/01/2025**



VISA DE LA FFM

DATE: **16/01/2025**

NUMÉRO: **25/0044**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

ENDURO

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : MOTOR CLUB LIMOUSIN

DATE : 09 mars 2025

LIEU : NEDDE(87)



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
le 08 mars 2025			
de 14h30 à 18h30	Contrôles administratifs		
14h45 à 18h30	Contrôles techniques		
le 09 mars 2025			
de 7h30 à 9h00	Contrôles administratifs		
de 7h30 à 9h00	Contrôles techniques		
8h00 à 8h15	Réunion du Jury		
8h30	1er départ		
de 17h00 à 17h30	Réunion du Jury		
17h30	Remise des Prix		
20h00	Fin		



N° d'épreuve FFM	31
Moto-Club	MOTOR CLUB LIMOUSIN
N° d'affiliation	0505
Date	09 MARS 2025
Lieu	NEDDE
Organisateur technique	MOTOR CLUB LIMOUSIN
E-mail	contacts@motorclublimousin.com
Téléphone	06.83.62.95.77

ADDITIF

REGLEMENT PARTICULIER

Le règlement particulier de l'épreuve est complété par les dispositions ci-dessous :

Les contrôles techniques s'effectueront le samedi 08 mars de 14h45 à 18h30 et le dimanche 09 mars de 7h30 à 9h00.

Aucune mise en parc fermé ne s'effectuera le samedi soir ; les pilotes devront se présenter avec leur machine le dimanche 09 mars 2025 en parc de départ 30 min avant ce dernier. Même règle pour les contrôles techniques effectués le dimanche matin. Ce dernier devra être réalisé au minimum 30 min avant leur heure théorique de départ.

Le briefing pilote se fera dimanche matin de 8h20 à 8h25

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 24 novembre 2024

VISA DE LA LIGUE

DATE:

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

